

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 127

présenté par

M. Patrier-Leitus et Mme DUBY-MULLER

ARTICLE 5

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À l'alinéa 16, substituer au mot :

« pourcentage »

le mot :

« proportion ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.